

	Nouvelle Aquitaine	Occitanie	Sud	Bretagne
Superficie	84 100 km2	72 724 km ²	31 400km2	27 208 km2
Nbre d'habitants	6,01 millions	5,9 millions	5,059 millions	3,33 millions
Nbre de département	12 7 CDV	13 8CDV	6 6CDV	4 4CDV
Nbre de clubs	110	79	155	175
Nbre de licence jeune	1604 +1,3%	879 +11,7%	3804 -5%	3368 +7,6%
Nbre de licence adulte	5327 +10,2%	3980 +13,7%	11905 +13%	8668 +21,7%
Passeports	24 932 +0,6%	11 297 -4,5%	29 292 -7,3%	49 231 -0,8%
Temporaire 1J	739 -21%	556 +130%	1897 +58,1%	1705 +64,3%
Temporaire 4J	722 +139,9%	969 +1661,8%	1113 +39,8%	1496 +92,8%
Pass FFVoile	1061 -38,7%	126 -44,75%	1314 +53,1%	413 -87,6%
% total licence FFVoile	13%	7%	18,6%	24,5%
264 840	34 385	17 807	49 325	64 881

Le suivi des licences se fait en temps réel en se connectant à <https://www.ffvoile.fr/ffv/Statistiques/Suivi/SuiviLigue.asp>

La région Bretagne avec la superficie la plus petite, le nombre d'habitants le plus petit, le nombre de département le plus petit est la région dont le nombre de clubs est le plus grand, le nombre total de licenciés est le plus grand. Cette région représente 24,5% du total de licenciés de la FFVoile. Cependant la réorganisation territoriale fait que désormais on comptabilise les résultats de 2 ex ligues différentes : Aquitaine et Poitou Charente en une seule grande Aquitaine. Idem pour Occitanie, Haut de France etc...Imaginons que la Bretagne historique soit reconstituée et que la Loire Atlantique rejoigne la Bretagne, donc 5 départements 5 CDV etc, on cumulerait alors les résultats (licences titres aux championnats de France) avec la Loire Atlantique. Cela changerait complètement la donne.

La Ligue Bretagne est 1ere ligue en nombre total de licences : notamment grâce aux passeports : les passeports ne sont pas à proprement parler une licence sportive en compétition. Le nombre élevé de passeports distribués en Bretagne (1ere ligue en nombre de passeports) indique une forte implication des clubs sur les offres de prestations estivales, (forte imprégnation touristique ou focalisation ?). C'est en tout cas une activité dominante des clubs à l'heure actuelle.

Si on ne comptabilise que les licences jeunes et adultes annuelles, la région Sud est en première position avec :15 709 licences (12036 licences pour la Bretagne
La Nouvelle aquitaine comptabilise 6931 licences
Occitanie comptabilise 4859 licences

Si on ne comptabilise que les licences jeunes annuelles : 3804 licences en région Sud 1ere, 3368 licences en Bretagne2eme, 1604 en Nouvelle aquitaine et 879 en Occitanie

Le nombre de licences temporaires 1jour : 1705 et 4 jours : 1496 est très élevé en Bretagne sensiblement équivalente à la ligue sud, elle indique sans doute une forte proportion d'offre de régates type tour de belle île.

Mais il ne semble pas qu'il y ait de corrélation entre superficie, nombre d'habitants, nombre de CDV, le nombre de clubs et nombre de licences
La dynamique sportive en compétition est donc liée à d'autres facteurs : parmi les plus cités :

-**La culture voile**

-**Le projet sportif** : le PPR est-il partagé, connu ?

- **L'organisation sportive** : (départementale, régionale) calendrier, règlements résultats/classement, Jauge=choix matériel

-La structuration sportive : cohérence des familles de pratique, des structures d'entraînement, des niveaux de championnats, lisibilité des parcours sportif système de détection/sélection du niveau départemental au niveau régional (liste perf)....

-Le budget consacré à l'activité par les acteurs : Ligue, CDV, Clubs, Coureurs

Remarque : La difficulté de l'activité voile : les règles normatives / les règles pragmatiques (renvoient à la culture voile)

Les règles normatives = tout ce qui est écrit, constituent la partie la plus facile à s'approprier := lire les règlements. La partie pragmatique = tout ce qui n'est pas écrit, relève de l'expérience et de la transmission de l'expérience donc de l'ordre du compagnonnage, ce sont les trucs et astuces qui permettent d'accéder aux savoirs faire de terrain. Sur ce plan : quid de cette transmission et du partage des savoirs faire ? Le test d'entrée de l'UCC4E est révélateur : on peut parler de perte de culture voile en compétition chez les jeunes diplômés d'état (BPJEPS notamment).

Sur le plan budget force est de constater que la Bretagne est loin derrière les régions Sud et Occitanie : dès l'attribution des JO 2024 et des épreuves de voile à Marseille, la région sud dispose d'un plan nautique régional à hauteur de 600 000 euros par an pour investissement sur une liste de bateaux/planches éligibles à cette subvention : 1 partie pour supports olympiques ; 1 partie pour les supports championnats de France jeune et une partie pour les supports « école de voile » idem pour la région Occitanie qui a investi récemment dans des nacra 15 et une quarantaine d'optimists compétition. On ne joue donc pas dans la même cour.

Les « crises » sanitaire, énergétique, climatique pèsent lourdement sur le secteur sportif et il est à craindre que leur effet s'intensifie
Des changements dans l'organisation, la structuration de notre sport sont à anticiper : relocaliser la pratique, mieux cibler et restreindre les délégations pour les championnats hors Bretagne...un ensemble de mesures s'imposent : le ton a été donné par Olivier Bovyn (dans son édito du document calendrier 2023 que tout le monde a reçu cf document calendrier 2023.naviguer moins pour naviguer mieux , regrouper des épreuves (à ce titre le calendrier 2023 de la ligue a pris en compte ces réflexions : des épreuves régionales sont couplées avec l'eurocat pour les cata et des open tour en open skiff.

Nous allons être placé devant des dilemmes : l'intérêt sportif commande peut être à modifier notre schéma sportif basé sur la départementalisation en automne et la régionalisation entre février et juin pour aller vers une extension du championnat régional sur l'année scolaire. Mais les contraintes de ces crises nous imposent peut-être de ré-enforcer la relocalisation de la pratique : naviguer chez soi à moindre impact carbone. Le train de vie doit manifestement être réduit, il nous semble important de préconiser la limitation des regroupement nationaux : par exemple les stages nationaux organisés par les cadres nationaux du siège dans les différentes familles de pratique sont à remettre en cause, il semble peu responsable de demander, d'inciter des groupes entiers de jeunes pratiquants à traverser la France pour participer à ces stages nationaux alors qu'ils peuvent naviguer à proximité immédiate de chez eux.

Un autre exemple : le regroupement des entraîneurs à Antibes pour le forum des entraîneurs : est-ce bien utile d'organiser un forum national à Antibes ? ne voudrait-il pas mieux que la FFVoile aide et participe aux colloques entraîneurs organisés par les ligues ? Le forum se tient du 14 au 17 novembre à Antibes alors que nous avons en Bretagne un colloque des entraîneurs en Bretagne le 22 novembre ????

Autre élément d' « inégalité » : les championnats de France jeune s'orientent vers des championnats de France des « grandes écoles (=des pôles)» : quel rapport y a-t-il , en terme de moyens humains, matériel, financier, entre une pratique régionale même mutualisée dans le cadre d'un DRE et une pratique en pôle ?

Se confrontent dans une même série des coureurs de pôle avec des coureurs de club ou de petites structures. Les moyens humain, matériel financier des pôles sont sans commune mesure avec les coureurs de club cf cas du 29er et du nacra15 en Bretagne : comparativement aux pôles La grande Motte, La Rochelle et La Baule, dans ces 2 séries, les moyens mis à disposition sont disproportionnés D'un côté des salaires proches du smic pour les entraîneurs 29er et nacra15 en Bretagne, pas de véhicules, pas d'infrastructures, des bateaux vieillissant, un système basé sur l'«énergie et la volonté de faire envers et contre tout » et de l'autre camions, remorques, salaires beaucoup plus élevé, infrastructures, moyens de fonctionnement beaucoup plus élevé. Et pourtant les résultats de ces 2 séries parlent (et ce depuis 20ans) : un équipage breton sélectionné en 2022 aux chpats du Monde World Sailing avec médaille de bronze à la clé, l'excellente prestation des 29er aux championnats de France. Mais combien de temps tiendrons nous ?

La fuite des talents : nombre de nos coureurs et parfois entraîneurs sont shangaïé par les pôles La Grande Motte, La Rochelle, La Baule, parce que nous sommes dans l'incapacité de les retenir en Bretagne par absence de moyens : ainsi Come Vic Molinero, Lou Mourniac ont rejoint les pôles La Rochelle, Titouan Pétard, Gildwen Moriceau Locquin, Marion Declef, Lou Berthomieu, manolo Geslin Grimaud, l'entraîneur Nicolas Jegou,etc le pôle de La grande motte. A peine la formation de base réalisée, les coureurs quittent la Bretagne pour rejoindre ces structures parce que nous ne sommes pas en capacité de proposer plus que le niveau DRE dans les séries catamaran et 29er.

Comment renouer/intensifier/favoriser la culture voile en compétition dans les clubs ?

Comment favoriser la transmission de cette culture ?

Comment mieux participer à la féminisation de la pratique ?

Comment mieux inclure la pratique sportive handi ?

Les choix de structuration sportive et d'organisation sportive sont-ils à remettre en cause ? cf schéma breton départementalisation en automne et régionalisation en hiver/printemps

Faut-il modifier la structuration sportive ligue et départementale (cf schéma) la période automnale traditionnellement consacrée à la départementalisation doit-elle perdurer ? doit-on remettre des régates régionales en automne ?

Doit-on conserver des classements en dériveur et en catamaran en intersérie ou doit-on se réorienter vers des classements de classe en temps réel ?

Les classements système de classement sont ils à changer intersérie TC ou classe ?

Comment renforcer intensifier la formation d'entraîneurs ?

Comment rendre les labels sportifs EDS EC CSL plus attractifs pour les clubs ?

Comment mieux utiliser ces labels come levier de développement de la pratique sportive en compétition dans les clubs ?

Comment mieux organiser nos stages ? Comment généraliser l'embauche de BAFA pour la surveillance et la garde de nuit des mineurs en cas d'hébergement collectif ?

Comment densifier et varier les contenus de stages en systématisant la présence d'intervenants extérieurs ?

A consulter le document du CESER Bretagne sur la culture maritime : Fondations et expressions de la culture maritime en Bretagne Un fil bleu du développement régional

https://www.bretagne.bzh/app/uploads/sites/8/2022/04/la_culture_maritime_en_bretagne_web.pdf?_ga=2.10226486.20451003.1665676571-1523920007.1665676570

Retour sur une enquête très ancienne de Solène Morvan : des données toujours d'actualité ?

Extrait de l'enquête :

« 100% des dirigeants de l'échantillon déclarent q' ils ont abandonné les activités de compétition par manque de coureurs.

80% des dirigeants de l'échantillon déclarent qu'ils ont abandonné les activités de compétition car l'activité n'était pas incluse dans le projet de club.

91% des clubs de l'échantillon déclarent parallèlement que leurs activités de compétition sont ou étaient issues d'une volonté du club. La principale cause d'abandon de l'activité n'est donc pas liée au manque de coureurs mais au projet de club, il n y a pas de «réelle» volonté des dirigeants pour la compétition. Freins au développement de la pratique compétitive Graphique 26 : Capacité d'accueil de compétiteurs 100%

90% 80% 70% 60% 50% 40% 30% 20% 10% 0% 67% 33%

Effectif : Freins à l'augmentation des effectifs :

o Manque de pratiquants

o Coût financier de la pratique trop important

Raisons limitant les effectifs :

o Capacité maximale des moyens humains et matériels

o Taille de la structure limitée (locaux, parc,)

L'évolution à court terme de la compétition dans les clubs :

56% des clubs souhaitent continuer à développer leurs activités de compétition dans les trois années à venir (ex : étendre la compétition à d'autres supports, nouveaux modes de compétition, communiquer sur l'activité : flyers, portes ouvertes, événements nautiques,).

Les autres clubs souhaitent simplement consolider leurs effectifs actuels.

100% des clubs qui ont abandonné leurs activités de compétition déclarent vouloir les relancer dans les trois années à venir. Mais seul 40% de ces clubs sont clairs sur la façon de le faire (ex : spécialisation sur un support, dans un niveau de compétition, préciser le projet de club, utiliser le même matériel pour le loisir et la compétition, mutualiser les entraînements) »

Audit Ligue Bretagne de voile - Solène MORVAN

CHAMPIONNAT DE BRETAGNE VOILE LEGERE 2022

<p align="center">417 coureurs</p>	<p>4 CDV représentés</p> <p>53 clubs représentés (1/3 des clubs bretons participent aux championnats de Bretagne jeune)</p> <p>24 clubs titulaires du label FFvoile : Ecole de compétition</p> <p>40 clubs titulaires du label FFvoile : Ecole de Sport</p> <p>34% des clubs bretons concernés par le championnat de Bretagne voile légère</p> <p>34 entraîneurs titulaires du Diplôme d'Entraîneur FFvoile</p>	<p>CN Lorient BBN CN Fouesnant Aloha AberWrach CN Arradon La Mouette PLS Erquy Lancierx St Briec YCCarnac Rennes Plouguerneau Surf School StMalo Port Blanc SN Trinité Crozon Morgat, Lanester St Cast CN Baden Port Blanc PLS Loguivy Carantec SNBSM Océane</p>	<p>Locquirec Amath St Jacut Terenez SNBSM Sud Goelo Douarnenez Roscoff CNArree IleGrande Carantec St Pol Vitré Loctudy Locquirec Plérin Lanester Trebeurden Lancierx ASNPG Perros Guirec Frehel ASNQ Tregunc St Lunaire Dinard</p>
---	---	---	---

Assiduité : combien de coureurs courent 100% des régates régionales ? combien ont 1 , 2 ou 3 absences ?

Stages de Ligue : combien de coureurs participent t ils aux stages de ligue ?

Matériel : combien de coureurs disposent de bateaux/supports récents ou neufs ?

Combien de coureurs disposent de voiles neuves pour les championnats de France ?

Combien de coureurs disposent de bateaux/supports de club ou de bateaux/supports personnels ?

Budget : quelle aide de la ligue ? La ligue met en place un dispositif de suivi avec les stages d'hiver printemps prépa France et suivi Championnats de France : elle finance les déplacements entraîneurs, les rémunérations entraîneurs, la location semi rigide, l'hébergement frais de bouche des entraîneurs, frais de garde de mineur la nuit.

Elle finance la tenue officielle coureurs et entraîneurs aux championnats de France

Grâce au PST des actions ponctuelles ont pu être menées cf Tyka Black pearl, spi nacra15, camion Handi, matériel handi

Ceci « échappe » un peu aux clubs, parents, coureurs qui n'ont pas vraiment connaissance du coût d'un entraîneur par jour et par qui il est pris en charge. Les parents ne font généralement pas le rapport entre coût payé pour un stage et le coût réel du stage.(les cas sont très différents selon les clubs)

Peut-on faire mieux ? Mieux rémunérer les entraîneurs ? Disposer de plus de moyens de déplacement véhicules remorques... ? Mieux les former ? mieux les aider : prise en charge du permis remorque ????

Inscriptions championnats de France : généralement pris en charge par les clubs et non par les familles

Déplacements aux championnats de France : assurés généralement par les familles, situation très différente suivant les séries car la logistique peut être différente

1 camion,1 remorque avec le bateau à moteur et 8 planches dedans, 1 entraîneur, 8 coureurs, c'est l'unité roulante planche à voile

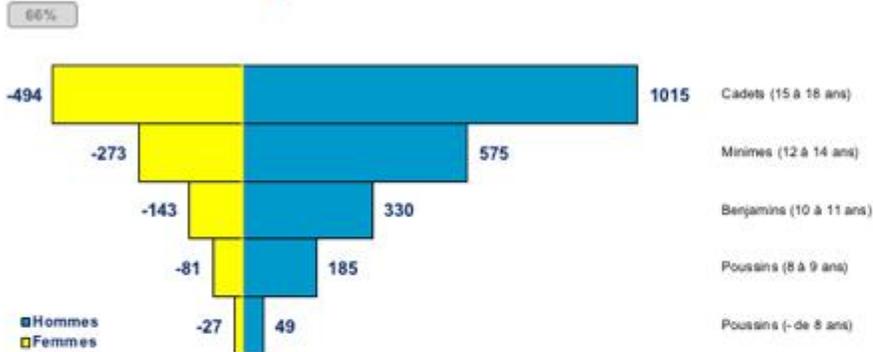
En -Feva 420 29er Tyka SL15.5 SL16 Nacra15 et même dériveurs solitaires, il en va tout autrement : la capacité des remorques est généralement de 2 bateaux par remorque + 1 véhicule + semi rigide , sauf ILCA Opti Open Skiff (4 à 6 bateaux sur une remorque)

Hébergement aux championnats de France : assurés généralement par les familles, situation très différente suivant les séries : hébergement collectif pour les PaV cf logistique commune ; hébergement semi collectif pour les autres séries , dans tous les cas le poste hébergement/frais de bouche/déplacement des coureurs est pris en charge par les familles qui disposent ou pas d'une aide du club d'appartenance.

Qui sont nos licencié.e.s « clubs jeunes » (données 2019)

Licences Jeunes

74% des licenciés « jeunes » ont entre 12 et 18 ans



Moyenne d'âge 12 ans et 4 mois

Moyenne de 13 ans et 6 mois en 2009



36% de femmes

31% en 2009



Ils sont 55,7% des « licencié.e.s jeunes » 2018 à reprendre une licence dans leur club en 2019 (54% pour les femmes) (60% pour les minimes)

63% des « licencié.e.s jeunes » 2019 ont déjà une licence jeune dans les 5 dernières années
12% des « licencié.e.s jeunes » 2019 ont eu une licence jeune sans interruption sur les 5 dernières années

59,7% et 12%

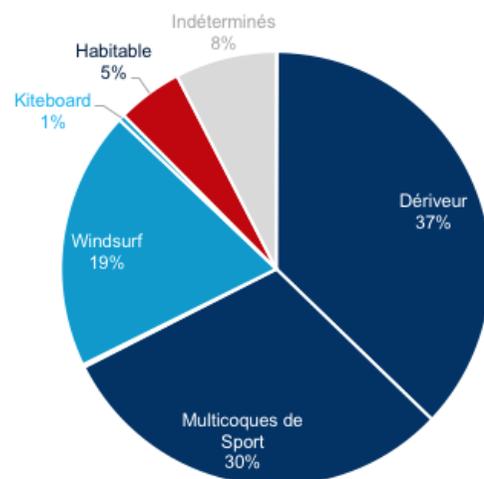
Réf. au national



*TCAC = taux de croissance annuel composé au 07/11/2021

La hausse du nombre de licenciés jeune enregistrée à partir de 2020 avec 3150 licenciés en 2021 continue en 2022 avec 3368 licenciés à ce jour.

Qui sont nos licencié.e.s « clubs jeunes » (données 2019)



46% sont présents dans le classement individuel*

42%

(39% si on ne considère que les féminines)

37%

(49% si on ne considère que les masculins)

44%

* Participation à au moins une régates

27% des licenciés jeunes ont participé à 3 régates ou plus

23%

(21% si on ne considère que les féminines)

20%

(29% si on ne considère que les masculins)

25%

1 chiffre à retenir : 27% des licenciés jeunes bretons soit 900 sur 3368 ont participé à 3 régates ou plus

- Licence jeune = moins de 18 ans de l'année en cours

Les clubs en chiffres	
Nombre moyen de club par département	43
Nombre de clubs ayant renseigné les bilans d'activités	99
Nombre de clubs ayant le label EFV	66
Nombre de clubs ayant le label EDS	40
Nombre de clubs ayant le label EC	24
Nombre de clubs ayant le label CSL	47
Taux de labélisation	46,51%

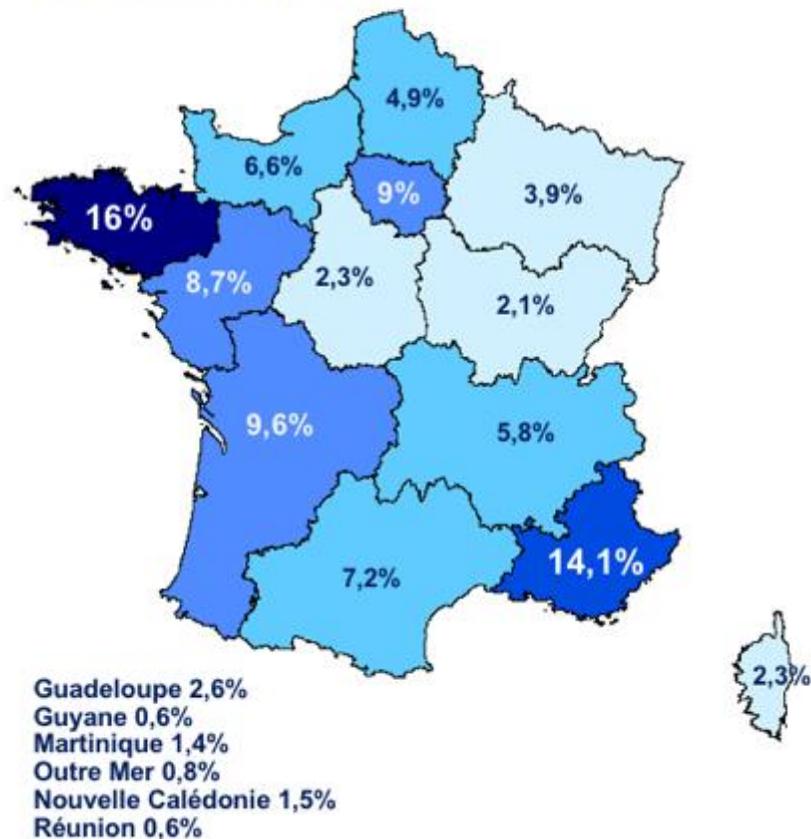
Un chiffre à retenir : sur 157 clubs en Bretagne 40 clubs ont un label Ecole de Sport et 24 clubs un label Ecole de Compétition
24 clubs sur 157 c'est : 15% des clubs bretons

- Le label club sport loisir concerne 47 clubs, pas anecdotique pour la pratique en compétition puisque le critère label est que les clubs doivent être classé au Championnat de France des Clubs en année N-1 et participer à des rencontres sportives de proximité réservées aux jeunes de 7 à 14 ans et appelées criteriums départementaux

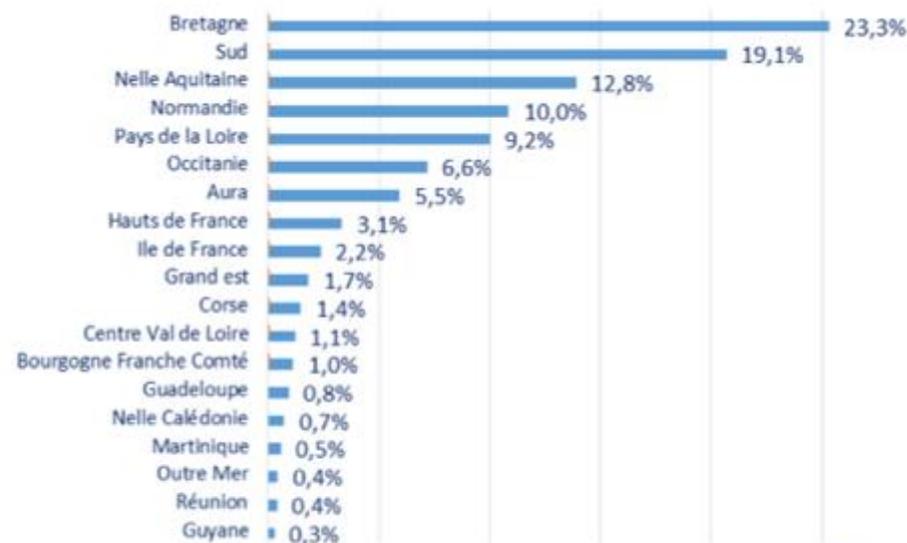
Donc la pratique sportive jeune perspective championnats de France tiendrait sur 15% des clubs bretons soit 24 clubs et un potentiel de 900 coureurs, or, on comptabilise 417 coureurs classés sur les championnats de Bretagne avec 54 clubs représentés

Vue du réseau - Territoires

% de structures par ligue



% de licences annuelles par ligue



Nombre d'arbitres	136
Nombre de moniteurs	892
Nombre de BEES ou équivalent	325
Nombre d'entraîneurs	34
Autres collaborateurs	281

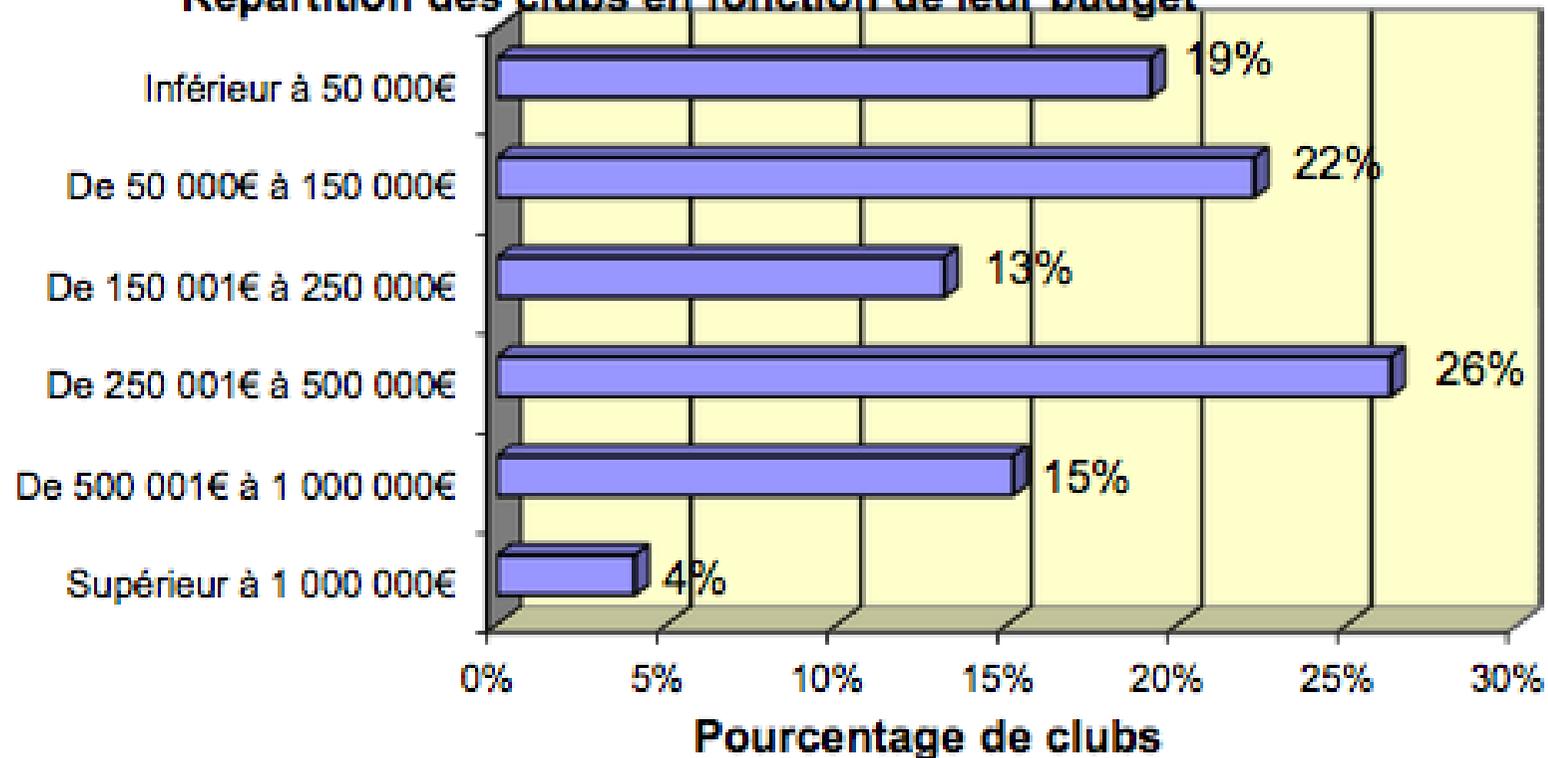
Coueurs classés dans les classements fédéraux				
	Nombre	Age moyen	Hommes	Femmes
Total au classement régional	3364	36	81%	19%
Total en division nationale du classement national	4572	38	82%	18%
Total en division internationale du classement national	24	33	88%	13%
Présents en division nationale (CNIF) et/ou internationale (CNIF) mais pas en division régionale (CRIF)	1232	41	84%	16%

Féminisation : représentativité de 25% de pratiquantes et bénévoles, 30% de monitrices et 41% de stagiaires «Ecole de Voile»

Budget (99 clubs)

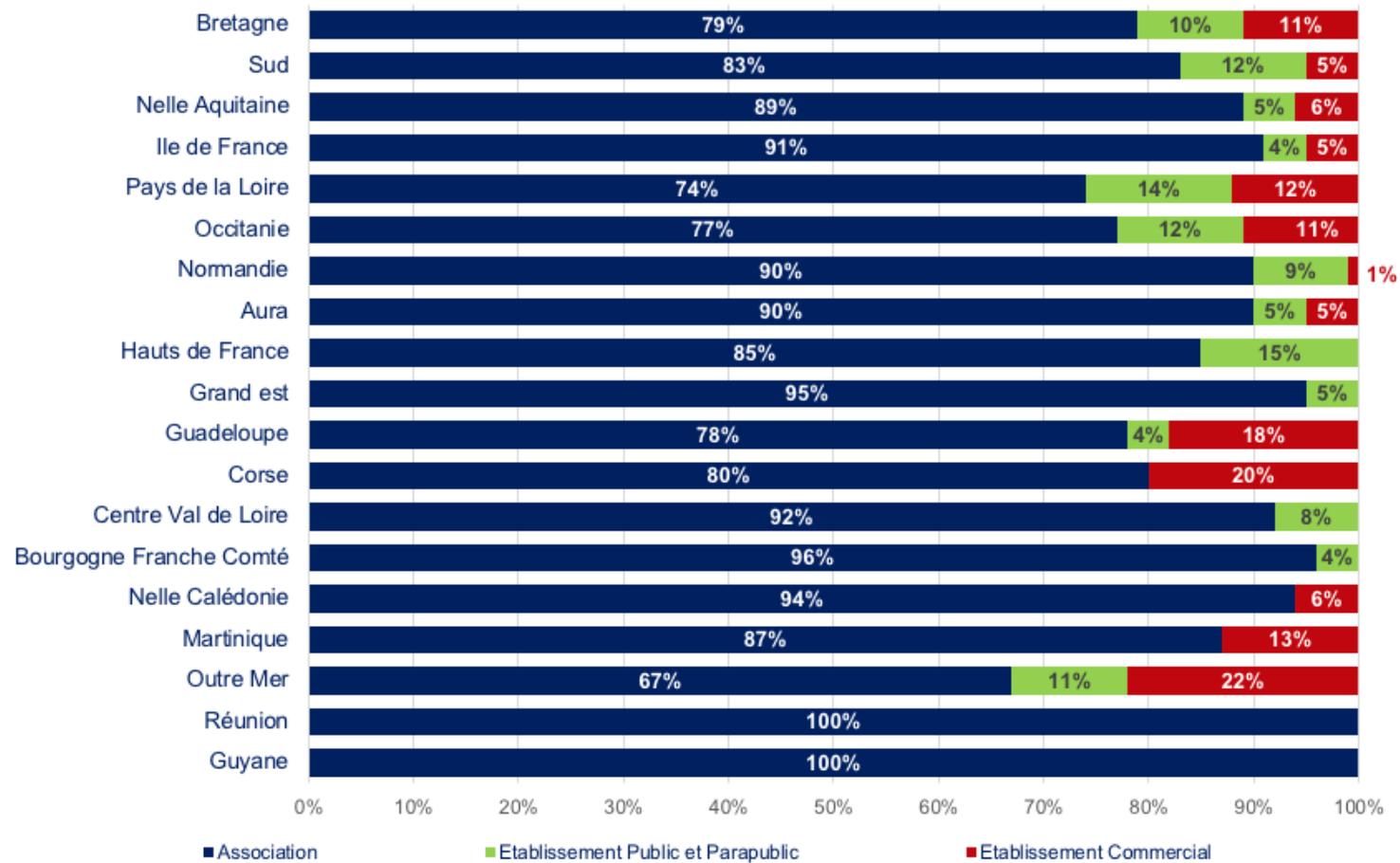
- Budget global (cumul des recettes des clubs)	30 683 669 €
- Budget moyen par club	309 936 €
- Budget minimum d'un club	1 000 €
- Budget maximum d'un club	1 881 026 €

Répartition des clubs en fonction de leur budget



Quelle part de budget accordé au « sportif en compétition » ?

Répartition des statuts par territoires



La Bretagne aux championnats de France Jeune

Cas du Catamaran

CFM catamaran

En 2022 en Intersérie C4 (Tyka) la Bretagne comptabilise 5 équipages sur 25 (=10 coureurs sur 50) soit **20% de la flotte nationale** avec 2 clubs CN Lorient et La Mouette Sinagote

CFE catamaran

En 2022 en nacra 15 la Bretagne comptabilise 6 équipages sur 36 (12 coureurs sur 72) soit **16% de la flotte nationale** avec 5 clubs CN Lorient, La Mouette Sinagote, ASNQuiberon, CN Arradon, YC Carnac.

En 2022 en SL15,5 pas de représentant breton (8 bateaux seulement toute ligue confondue aux CFE) (1 seul équipage breton mais non présent pour cause de blessure)

En 2022 en SL16 la Bretagne comptabilise 4 équipages sur 17 (=8 coureurs sur 34) soit **23% de la flotte nationale** avec 2 clubs Trégunc et BBN

Au total sur 86 équipages en 2022 (= 172 coureurs) toute ligue confondue présents aux championnats de France, la Bretagne avec 15 équipages (=30 coureurs) représente :

17% de la pratique nationale avec 7 clubs dont 5 du Morbihan, 2 du Finistère.

2021 : 20%

2020 : 34% : année COVID les Chpats de France sont organisés à la Toussaint à Quiberon

2019 : 24%

On remarque que seuls 2 départements sur 4 sont représentés

On remarque une baisse régulière : 24% à 17% (l'année 2020 étant particulière)

On remarque que 7 clubs sur 175 clubs bretons participent aux championnats de France soit : 4%

On remarque que quand un Chpat de France est organisé en Bretagne, la participation bretonne est meilleure

Si on fait la même analyse dans les autres familles de pratique que le cata : on peut trouver des situations inversées mais comparables : l'ILCA et le 420 par exemple est une spécialité finistérienne et Côte d'Armor, le Morbihan est quasi absent (seul Lanester participe)

La pratique est donc spécialisée par département et repose sur un très petit nombre de clubs dans chaque série.

Aucun département n'est présent sur 100% des séries jeunes chpat de France

La ligue Bretagne n'est plus présente sur 100% des séries jeunes chpat de France (Feva 0 participant, SL15.5 0 participant)

Le Championnat de Bretagne : séries catamaran structure du championnat : intersérie TC catamaran C4 C3 C1

Série	Tyka	SL15.5	SL16	Nacra 15
Coueurs	29	2	36	22
Clubs	5	1	2	6
CDV	56 29 35	56	22 35 29 56	56 29 (1)
	LaMouette CNLorient CNArradon Tregunc SNBSM	ASNQ	Tregunc BBN CNLorient CNArradon YCCarnac StLunaire SurfSchool SNBSM YCDinard YCLancier	CNLorient LaMouette ASNQ YCCarnac EVOcéane CNFouesnant
CATAMARAN : 89 coueurs, 4CDV représentés, 14 clubs				
LaMouette CNLorient CNArradon TREGUNC SNBSM ASNQ BBN YCCarnac YCSTLunaire Surfschool Dinard Lancieux Océane Fouesnant				

On note : Le manque d'assiduité : peu d'équipages courent 100% des régates, le nombre d'absence est très élevé, souvent la seule régates courue est celle organisée dans son département. 8% des clubs breton participent au championnat de Bretagne dont certain avec 1 seul coureur.

O représentant breton en 15.5 aux championnats de France (le seul équipage n'a pu honorer sa sélection cause blessure)

Le Championnat de Bretagne : séries minimales Dériveur Solitaire Optimist, Open Skiff structure du championnat : Classe TR

Série	OPTIMIST	OPEN SKIFF
Coueurs	50	30
Clubs	13	4
CDV	22, 29, 35, 56	56
	Loguivy Carantec Rennes BBN SudGoelo Locquirec SNBSM CNLorient Vitré AberWrach St Pol Frehel CNArradon	YCCarnac CNArradon FLLanester ASNQ
<p>Dériveur solitaire : 80 coueurs 4 CDV 16 clubs : Loguivy, Carantec, Rennes, BBN, SudGoelo, Locquirec, SNBSM, CNLorient, Vitré, AberWrach, St Pol, Frehel, CNArradon, YCCarnac, FLLanester, ASNQ</p>		

A noter : 17 clubs concernés par le dériveur solitaire minime en Bretagne (10%)

On note : Le manque d'assiduité : peu d'équipages courent 100% des régates, le nombre d'absence est très élevé, souvent la seule régates courue est celle organisée dans son département

Open Skiff spécialité morbihannaise, un seul CDV représenté faiblesse de la représentativité régionale et pourtant une série pourvoyeuse de médailles aux chpts de France monde et europe

Le Championnat de Bretagne : séries 420 et 29er structure du championnat : classe TR

Série	FEVA	420	29er
Coueurs	13	26	15
Clubs	4	8	5
CDV	22, 29, 56	22 29 35 56	22 56
	PortBlanc BBN AberWrach SN Trinité	BBN CNRennes Aberwrach Plouguerneau crozonMorgat Lanester StCast Lancierx	LaMouette CNArradon CNBaden PortBlanc PLS
Dériveur double : 54 coueurs, 4 CDV représentés : 15 clubs : BBN, PortBlanc, AberWrach, SN Trinité, CNRennes, Plouguerneau, CrozonMorgat, Lanester, St Cast, lancieux, LaMouette, CNArradon, CNBaden, PortBlanc, PLS			

A noter : Feva : 0 représentant breton aux championnats de France, une grande disparité d'âges dans cette série (espoir)

Une « spécialisation marquée : 420 dans le 22 29 35 ; 29er dans le 56 et 22

On note : Le manque d'assiduité : peu d'équipages courent 100% des régates, le nombre d'absence est très élevé, souvent la seule régate courue est celle organisée dans son département

Le Championnat de Bretagne : séries dériveur solitaire ILCA 4 ILCA 6 ILCA 7 structure du championnat : classe TR

Série	ILCA 4	ILCA 6	ILCA 7
Coueurs	20	30	7 coueurs
Clubs	10	15	4
CDV	22 29 35	22, 29, 35,56	22 29
	SNBSM BBN SudGoelo Douarnenez Roscoff CNArree IleGrande Carantec StPol Vitré	BBN SNBSM SudGoelo St Pol Ile Grande CNArrée Roscoff Loctudy Locquirec Plérin Lanester Trebeurden Lancieux ASNPG	ASNPG, PerrosGuirec Loctudy BBN
<p>Dériveur solitaire ILCA : 57 coueurs 4CDV représentés 18 clubs : SNBSM BBN Sud Goelo Douarnenez Roscoff CNArrée IleGrande Carantec St Pol Vitré Loctudy Locquirec Plérin Lanester Trebeurden Lancieux ASNPG Perros Guirec</p>			

A noter : faiblesse de la représentation morbihannaise hormis le FL Lanester

On note : Le manque d'assiduité : peu d'équipages courent 100% des régates, le nombre d'absence est très élevé, souvent la seule régata courue est celle organisée dans son département

Le Championnat de Bretagne : séries Planche à Voile structure du championnat : classe TR

Série	293 minime Fille	293 minime Garçon	293 espoir Fille	293 espoir Garçon	Techno+ fille	Techno+garçon
Coueurs	6	22	8	24	5	10
Clubs	4	9	3	7	4	5
CDV	35 56	22 29 56 35	22 29	22 29 35	22 29	22 29
	CNLorient YCCarnac CNArradon CNRennes	Lancieux StJacut Amath CNLorient BBN Locquirec STBrieuc LaMouette Rennes	Lancieux BBN Locquirec	Amath BBN Locquirec Lancieux Arradon St Brieuc Rennes	Amath STBrieuc Locquirec StJacut	BBN Terenez Amath St Jacut Lancieux
75 coueurs 4CDV 13 clubs						
CNLorient YCCarnac CNArradon CNRennes Lancieux CNLorient BBN Locquirec STBrieuc LaMouette Amath StJacut Terenez						

Slalom : pas de championnat de Bretagne depuis 3 ans (pas d'épreuves validées, 1 douzaine de coueurs sélectionnés aux championnats de France

Wingfoil : championnat en cours de construction

Kite : pas de championnat de Bretagne Twintype et freestyle des sélectionnés aux championnats de France jeunes

Kite foil : Un championnat Sénior

Le Championnat de Bretagne : séries windfoil structure du championnat : classe TR

Série	Espoir Fille 14 à 16 ans	Espoir Fille 16 à 18 ans	Senior fille	Espoir Garçon 14 à 16ans	Espoir Garçon 17 à 18 ans	Sénior Garçon
Coueurs	5	3	2	22	20	10
Clubs	2	2	2	7	8	7
CDV	29 56	29 56	29	22 29 56	22 29 56	22 29 35 56
	CN Lorient BBN	CN Lorient CNFouesnant	BBN Aloha	AberWrach BBN CNLorient CN Arradon LaMouette PLS Erquy	CNArradon LaMouette Lancier St Briec BBN CNFouesnant CNLorient YCCarnac	StBriec YCCarnac CNArradon Rennes Plouguerneau SurfSchoolStMalo Erquy
62 coueurs 4 CDV 15 clubs CN Lorient BBN CNFouesnant Aloha AberWrach CN Arradon LaMouette PLS Erquy Lancieux St Briec YCCarnac Rennes Plouguerneau SurfSchoolStMalo						

Conditions spécifiques d'obtention du label « Ecole de Sport »

Le label « école de sport est attribué à toute structure qui respecte les conditions spécifiques suivantes :

- - avoir au minimum 20 licences annuelles dont 5 licences jeunes
- - avoir au minimum une année de fonctionnement sportif à partir du 1er Septembre de l'année précédent la demande et être classé dans le Championnat de France des Clubs en année N-1.
- - faire valoir un volume suffisant d'activité et rentrer dans le cadre d'organisation spécifique de la prestation concernée :
 - * proposer une activité d'initiation à la régates pour les jeunes âgés de 7 à 14 ans
 - * appliquer le règlement sportif départemental en accord avec le cahier des charges national
 - * avoir un fonctionnement sportif cohérent avec la politique sportive départementale
 - * participer à des rencontres sportives de proximité réservées aux jeunes de 7 à 14 ans et appelées criteriums départementaux
 - * avoir 10 coureurs classés quelle que soit la pratique en voile légère - préconisation de 5 participations aux criterium de grade 5c et 5b par coureur
 - * disposer d'un encadrement qualifié pour la prestation : minimum CQP AMV / IV ou entraîneur FFVoile stagiaire titulaire de l'UCC4E
 - * disposer de flottes collectives adaptées permettant l'onitiation à la régates pour les jeunes
 - * sur une saison organiser 40 entraînements dont minimum 25 sur l'eau
 - * Disposer d'au moins 1 arbitre (au minimum arbitre de club) en année N-1

Conditions spécifiques d'obtention du label « Ecole de Compétition »

Le label école de compétition est attribué à toute structure qui respecte les conditions spécifiques suivantes :

- - avoir au minimum 20 licences annuelles
- - avoir au minimum une année de fonctionnement sportif à partir du 1er Septembre de l'année précédant la demande et être présent dans les premiers 30% du Championnat de France des clubs dans la famille de pratique
- - faire valoir un volume suffisant d'activité et rentrer dans le cadre d'organisation spécifique de la prestation concernée
 - * proposer des activités d'entraînements et de compétition pour les publics à partir de 10 ans
 - * appliquer le règlement sportif régional
 - * participer à des compétitions de grade 5b à 3 inclus
 - * être représenté sur le championnat régional : avoir au minimum 8 coureurs classés dont au moins 4 jeunes (moins de 18 ans) pour chaque famille de pratique faisant l'objet d'une demande de label
 - * disposer d'un encadrement qualifié pour la prestation minimum CQP AMV / IV ou entraîneur FFVoile stagiaire titulaire de l'UCC4E
 - * sur une saison organiser 50 entraînements dont minimum 35 sur l'eau
 - * Disposer d'au moins 1 arbitre régional ou en formation d'arbitre régional en année N-1

Conditions spécifiques d'obtention du label « Club Sport Loisir »

Le label «Club Sport Loisir» est attribué à toute structure qui respecte les règlements fédéraux, notamment l'obligation de délivrance d'un titre fédéral pour tout adhérent au club et les conditions spécifiques suivantes :proposer au moins 2 prestations sur celles figurant au référentiel

- les activités encadrées inscrites au référentiel nécessitant un encadrement qualifié
- accueillir au moins 50 pratiquants détenteurs d'une licence club FFVoile
- être classé au Championnat de France des Clubs en année N-1

Structure n° 05 - BRETAGNE

- Population nécessitant l'honorabilité : **2 301**
- Population ayant rempli l'honorabilité sans sollicitation : **294**
- Population sollicitée par mail: **2 004**
- Population ayant rempli l'honorabilité après sollicitation : **1 557**
- Population ayant finalisé l'honorabilité : **1 851 (80.44 %)**
- Retour AIA (aucune identité applicable)
- Population n'ayant pas finalisé l'honorabilité : **450**
- Emails Hors Service : **13 (0.5 %)**

Les statistiques sont plutôt bonnes en Bretagne, cela renseigne sur la très bonne prise en compte des mesures visant à garantir l'honorabilité des élus et bénévoles par les élus et bénévoles eux-mêmes. C'est également le cas des professionnels dont l'honorabilité est désormais contrôlée dans le cadre de la carte professionnelle : chaque année le croisement casiers judiciaires / cartes professionnelles est fait.

Le renseignement de la fiche personnelle contrôle honorabilité est accessible via l'espace licencié, une information est encore nécessaire à ce sujet via la lettre de la ligue.